

AVIS DE SOUTENANCE DE THÈSE

DOCTORAT (Arrêté du 26 août 2022 modifiant l'arrêté du 25 mai 2016)

Madame Margaux LAVIRON

candidate au diplôme de Doctorat de l'Université d'Angers, est autorisée à soutenir publiquement sa thèse

le 06/05/2026 à 10h00

Faculté de droit, d'économie et de gestion

Salle 406

13, allée François Mitterrand

BP 13633

49036 ANGERS Cedex 01

sur le sujet suivant :

Dynamiques et effets des fusions communales : une analyse des systèmes de coopération à l'aune des communes nouvelles en France

Directeur de thèse : **Monsieur Serge BLONDEL**

Composition du jury :

Monsieur Serge BLONDEL, Professeur des Universités Université d'Angers, Directeur de thèse

Monsieur Christophe DANIEL, Maître de Conférences Université d'Angers, Examinateur

Monsieur François FACCHINI, Professeur des Universités Université de Paris Panthéon-Sorbonne, Examinateur

Monsieur Patrick MOZOL, Maître de Conférences HDR Université de Tours, Rapporteur

Madame Claude PONDAVEN, Professeure des Universités Université Paris 2 Panthéon-Assas, Rapportrice

Monsieur Laurent RATIA, Gérant délégué SOFIDEV (11), Membre Invité

Résumé de la thèse

La thèse s'inscrit dans le mouvement de recomposition territoriale issu des lois de 2010 et 2015, qui ont profondément rationalisé le paysage communal français par la création de communes nouvelles. Dans ce contexte, elle cherche à comprendre pourquoi certaines communes choisissent de fusionner alors que la législation ne les y oblige pas. L'analyse repose sur une base de données originale combinant variables financières, démographiques et institutionnelles relatives aux communes fusionnées et non fusionnées. L'objectif est d'identifier les déterminants objectifs susceptibles d'influencer la décision de fusion. Au-delà de ce premier volet, la thèse évalue les **effets budgétaires des fusions** en s'appuyant sur deux approches complémentaires. Les **modèles linéaires mixtes (LMM)** permettent de caractériser les trajectoires financières structurelles des communes, tandis que la **méthode en différences-en-différences (DiD)** vise à isoler l'effet causal propre de la fusion. L'analyse porte sur **11 variables budgétaires** : capacité d'autofinancement, dépenses d'équipement, dépenses d'investissement, dépenses de fonctionnement, dépenses totales, dotations globales de fonctionnement, la dette, les frais de personnel, les recettes de fonctionnement, les impôts et taxes et les recettes totales. Les LMM mettent en évidence des trajectoires plus favorables pour les communes fusionnées, tandis que les DiD confirment des effets causaux mesurés mais significatifs. Dans l'ensemble, la fusion apparaît comme un processus aux impacts financiers réels mais hétérogènes selon les postes et la taille des communes.